Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

**Band:** 53 (1991)

**Heft:** 13

Rubrik: Actualités ; SVLT ASETA

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 29.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

achemine non seulement le lait et les biens de consommation quotidiens mais aussi l'installation de traite mobile. En fait, les vaches sont traites à trois endroits différents et sur une alpe plus éloignée, au moyen d'une installation mobile de traite qui se compose de deux chariots de quatre agrégats chacun. Un emplacement bétonné d'une centaine de m2 pour l'installation de traite et une aire d'attente en dur pour les vaches sont les seules installations permanentes pour chacune des stations de traite. Les investissements complets de l'installation avec trois stations de traite reviennent à env. Fr. 120'000.- et sont nettement inférieurs aux coûts des stations de traite fixes. avec tout ce que cela comporte (voir tabelle).

À la station de traite située entre les parties médiane et supérieure de l'alpe, la salle d'attente est en partie couverte: en vérité ce n'est pas à cause des vaches mais dans la perspective d'y mettre un bistro pour skieurs pendant la saison hivernale. On espère ainsi réaliser de bons gains auxiliaires.

Les exploitations alpines tessinoises sont tributaires d'une économie alpestre rentable car d'excellentes spécialités de fromages y sont produites et trouvent de bons débouchés. Comme le montre l'exemple du Val Campo, une bonne collaboration ne peut être atteinte sans qu'une une entente existe entre agriculteurs et autorités. Cet exemple a ses semblables dans diverses vallées alpines tessinoises. Zw.

# Lonza et CU Chemie Uetikon forment une communauté de travail dans le secteur de la vente des engrais

Lonza SA et CU Chemie Uetikon AG ont décidé de coopérer dorénavant sur le marché suisse des engrais. Les deux sociétés constituent une communauté de travail et commercialisent, depuis le 1er septembre 1991, leurs éléments nutritifs pour les plantes sous le nom «Engrais Lonza Uetikon». La communauté de travail, dont le siège se trouve au 47 de la Merianstrasse à Bâle, coordonnera dorénavant toutes les activités des deux producteurs traditionnels d'engrais suisses en matière de commandes, disposition, commercialisation, facturation, service extérieur, publicité ainsi que recherche et développement. La service de conseils Lonzadata fortement axé sur la pratique qui à l'aide de ses analyses de sols, de plantes et d'engrais de ferme favorise une nutrition des plantes économique et adaptée aux espèces et à l'environnement, restera à la disposition et au service des agriculteurs.

Durant une période transitoire d'une année, les gammes d'engrais des deux entreprises continueront d'être commercialisées. Dès que possible, la communauté de travail proposera un assortiment commun de produits répondant à tous les besoins de l'agriculture suisse en matière d'éléments nutritifs modernes pour les plantes. La production se poursuivra sur les sites actuels à Vièges, Schweizerhalle et Uetikon.

En instituant cette collaboration, les deux entreprises s'adaptent au processus de restructuration en cours sur les marchés européens des engrais, et à l'évolution de la situation de l'offre et de la demande en Suisse. Ainsi, il leur sera possible de continuer de répondre de manière optimale aux besoins de l'agriculture suisse en matière d'engrais indigènes, tandis que le stockage, la gestion des commandes et les conseils à la clientèle seront simplifiés.

# Le seigle d'automne

(cria) Si l'on ne connaît pas, en Suisse, la culture du seigle de printemps, en revanche, le seigle d'automne occupe 4000 hectares. Rendement moyen: 51 quintaux/ha. Les semis sont effectués de fin septembre à début octobre, avec une densité de 250 à 350 grains au m². Récolte dès fin juillet. Selon la station fédérale de recherche agronomiques de Changins, la farine de seigle est de plus en plus appréciée en boulangerie. Elle est utilisée pour la fabrication de

pains spéciaux. Les surfaces actuellement cultivées sont insuffisantes pour couvrir les besoins nationaux.

Les rendements ne sont pas stables en raison de la grande sensibilité du seigle à la verse (paille trop longue) et de la tendance de ses grains à germer avant la récolte. De nouvelles variétés plus stables sont à l'examen, annonce la station. Leur homologation rendra la culture du seigle plus attractive pour l'agriculteur.



Assemblée des délégués à Einsiedeln

# Le périodique de l'association en mutation

Zw. Pour l'an prochain aussi, le budget de l'ASETA est balancé par la cotisation de Fr. 20.- versée au siège central. Les délégués ont également pris acte de l'excellente clôture du compte «construction» relatif au nouveau centre de cours de Riniken. De plus, l'assemblée a adopté une résolution par laquelle l'ASETA décide de résister énergiquement à l'inacceptable l'augmentation des primes de l'assurance responsabilité civile pour véhicules à moteur dans l'agriculture. Dans le secteur de la presse agricole, on ne peut guère transférer les augmentations des tarifs postaux et les fluctuations du marché des annonces sur les cotisations ou sur les abonnements des membres. Le fait est que les produits de la presse agricole suisse subissent un développement dû à de grands changements et à certains efforts de concentration: ce développement ne va pas se faire sans laisser de traces à la publication de «Technique Agricole».

Dans le cadre du 700ème, c'est la section Schwyz/Uri qui a invité les délégués de l'association à leur assemblée à Pfäffikon SZ et à Einsiedeln. Dans son allocution de bienvenue, le président central Hans Uhlmann a confirmé les craintes qu'ils avait émises il y a une année, à savoir que les promesses favorables faites à l'agriculture indigène en relation avec les négociations du GATT et de la CE étaient très hésitantes et que guère de mesures concrètes n'avaient été prises. Tout porte à croire - et à craindre - que nos agriculteurs continueront à être mis à l'écart des réformes partielles et feront les frais de concepts politiques sans avenir pour l'agriculture. Ces craintes s'avèrent justifiées et ne cessent de se renforcer si l'on pense au manque de 2 milliards dans le budget fédéral. La réflexion sur la solidarité entre paysans n'a rien perdu de sa valeur. «La solidarité rend forts, l'adversité affaiblit», H. Uhlmann dixit.

### Augmentation des primes de l'assurance RC:

Dans une résolution, les délégués s'opposent avec détermination à l'augmentation inacceptable des primes de l'assurance responsabilité civile pour les véhicules agricoles à moteur qui oscille entre 26,1 et 114%. Ils manifestent leur indignation quant à la façon de procéder de l'Office fédéral compétent qui n'a, à aucun moment, informé l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture de ses travaux en cours. Comme l'a mentionné M.W. Bühler, directeur, la procédure de recours est coordonnée avec l'USP. (voir l'encadré à ce sujet)

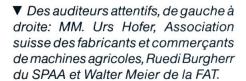
## «Technique Agricole»

Un contrat a été passé entre l'ASETA, directeur de publication du périodique TA et l'éditeur, soit l'imprimerie Schill à Lucerne. Dans ce contrat sont stipulées aussi bien les conditions techniques que financières. Les coûts de production ont subit de fortes hausses: d'une part l'augmentation des taxtes postales et d'autre part le résultat peu satisfaisant de l'acquisition des annonces ces dernières années. Finalement, l'imprimerie n'est plus à même de remplir son contrat vis-à-vis de l'ASETA. Comme le président central l'a porté à la connaissance des délégués, le Comité directeur a été contraint, pour des raisons financières, d'entrevoir un nouveau partenaire, et ceci bien que la rupture d'une relation, datant de 1938 soit des plus regrettables.

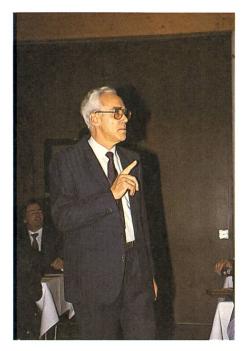
A partir de l'an prochain, Technique Agricole et Schweizer Landtechnik feront peau neuve, publiés par l'imprimerie Huber SA, Frauenfeld. changement verra l'avènement de l'actuel format «Euro» ainsi qu'une parution réduite de 15 à 12 numéros par année.



- ► M. Hans Uhlmann, président central, dans son allocution de bienvenue: remercie la section Schwyz/Uri pour son accueil sympathique dans le berceau de la confédération.
- ►► Le directeur M. Werner Bühler maîtrise la situation . . .!













M. Fredy Tschumi a été président de la section Soleure de l'ASETA pendant 15 ans. Avec les membres de son comité, il est parvenu à maintenir l'effectif des participants de manière constante. En guise de remerciement, l'assemblée des délégués le nomme «membre d'honneur». Le comité de la section Soleure est très jeune: ses membres accusent une moyenne d'âge de 35 ans.

■ Après une collaboration de deux ans, Mlle Annette Bühler, libraire de formation, retourne à sa profession première. Mlle Evelyne Kalbermatten lui succède au secrétariat central.



▲ Au programme, une promenade en bateau à l'île d'Ufenau, la visite du couvent d'Einsiedeln...

Photo: Pierre Grand, Villars-sous-Yens VD

▼ . . . et une soirée divertissante, animée entre autres par des rondes d'enfants. Photos: Zw.





### Bonne clôture du bilan

Grâce à un bonne gestion, l'ASE-TA peut assurer à ses membres, pour l'an prochain encore, une cotisation de Fr. 20.–. Toutefois, prévient le président central, il faudra compter tôt ou tard avec une augmentation. A ce sujet toujours, il souligne l'excellent rapport prix/rentabilité qu'une adhésion à notre association présente et engage les participants à recruter activement de nouveaux membres.

C'est aussi avec satisfaction que les délégués ont pris connaissance du bouclement très positif de l'exercice 1990 ainsi que de l'excellente clôture des comptes relative au nouveau centre de Riniken. Selon les commentaires du directeur Werner Bühler, le devis de près de 2 millions de francs a pu être tenu grâce à une planification et une exécution rapide de la construction et grâce aussi à une calculation méticuleuse des coûts qui, malgré un taux de renchérissement de 9,7% pendant toute la période de construction, n'ont grevé le budget que de 2,5%.

### Nouvel élan dans le programme des cours

Cet hiver, dans le nouveau centre une saison de cours s'annonce pleine de promesses. Un programme riche espère susciter un grand intérêt de la part des participants et voir ainsi s'accroître leur nombre aussi bien en ce qui concerne les cours d'ateliers traditionnels que les nouveaux cours traitant de l'informatique en agriculture. Au centre de Grange-Verney également, la direction de l'association souhaite une plus forte participation aux cours

offerts; en effet, ce centre offre aussi des cours dans les domaines de la soudure, de l'entretien et de réparations pour tracteurs et machines ainsi que de nouveaux cours relatifs à l'utilisation de revêtement artificiel et à l'application de l'informatique en agriculture.

# Commissions techniques:

# Nouveau membre pour la CT no 3 et un nouveau mandat

C'est en remerciant M. André-Louis Jacquier pour sa collaboration que le président central fait part de sa démission de la CT no 3. Pour le remplacer, la section Vaud présente M. Francis Jaquet, Concise. L'assemblée approuve à l'unanimité son élection à cette commission qui s'occupe de la question très actuelle de l'exploitation de machines en commun.

Dans une proposition faite à l'Assemblée des délégués, certains agriculteurs lucernois émettent leurs avis sur les factures si peu détaillées des ateliers spécialisés concernant les réparations. Ils demandent que sur la facture figure le temps consacré à la réparation ainsi que le nom de la personne qui l'a exécutée. La CT no 1 se charge de répondre à ces questions en présentant prochai-

# L'ASETA recourt contre la décision de l'OFAP

Les calculations faites au sein de l'association ont démontré que l'augmentation des primes de l'assurance responsabilité civile pour les véhicules agricoles à moteur fait ressortir un excédent de frais de près de 10 millions de francs à charge sur l'agriculture.

Entretemps, l'Association Suisse pour l'équipement technique de l'agriculture a fait parvenir un recours au Département de justice et police contre les dispositions prises pour l'année 1992 et qui touchent l'augmentation des primes RC pour véhicules à moteur, par la voie de l'OFAP, Office fédéral des assurances privées.

Dans ce recours, l'Association demande que la particpation aux frais de base fixes représente le 15% des frais administratifs, correspondant à la participation aux frais de Fr. 24.– pour les polices sans échelonnage de primes.

Les raisons de ce recours mettent en évidence, à côté des charges habituelles imputées à l'agriculture, l'augmentation disproportionnée des primes qui est en contradiction avec le but du législateur, soit de pratiquer «un développement de primes régulier». De plus, ceci est en contradiction face aux affirmations des compagnies d'assurances privées qui prônent qu'une partie des frais administratifs est à imputer de façon égale à toutes les catégories d'assurés. Il faut en plus considérer que les polices des véhicules agricoles sont moins soumises aux mutations que celles d'autres catégories de véhicules. Finalement, si l'on compare le taux élevé des frais administratifs qui vient d'être recalculé, aux dépenses pour la couverture effective des sinistres, l'agriculture sera vraiment désavantagée par cette nouvelle clef de répartition.

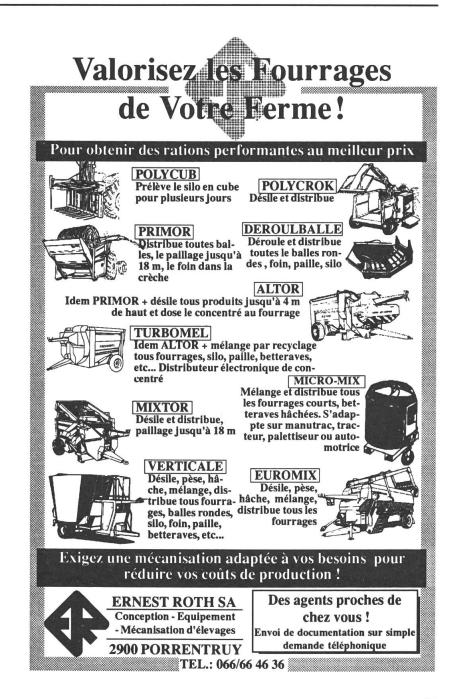
nement un projet pour une plus grande transparence des factures. Dans ce cas, on met l'accent sur un dialogue avec l'Union Suisse du Métal, en tant que représentante de la branche des machines agricoles.

# Collaboration et retrouvailles à l'AGRAMA 92

Diverses institutions qui travaillent de concert avec l'ASETA étaient représentées à l'Assemblée des délégués; MM. Walter Meier, directeur de la Station fédérale de recherches de Tänikon, Ruedi Burgherr, administrateur de la Société pour la prévention des accidents en agriculture, Ruedi Gnädinger de la LBL, Lindau, et Urs Hofer, administrateur de l'Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles. Ce dernier a saisi l'occasion d'attirer l'attention des délégués sur les expositions helvétiques de machines agricoles. Comme cela a été publié, la première AGRAMA à Saint-Gall aura lieu du 23 au 27 janvier 1992. Dans les rangs des sections Lucerne et Berne, des voix s'élèvent pour confirmer que l'exposition bernoise BEA continuera de présenter des machines et que, selon une enquête faite dans les milieux lucernois, il existe un réel intérêt à prolonger l'exposition lucernoise ZELA. M. Urs Hofer, souligne que l'ASMA ne s'oppose pas aux efforts des fabricants régionaux de machines agricoles mais que l'accent a été mis particulièrement, sur le plan national, sur les deux expositions de Saint-Gall et de Lausanne. A cela s'ajoute la remarque pointue de l'ancien président de la section Schwytz, Aloïs Föhn, qui constate que la

branche des machines agricoles est encore en plus mauvaise posture qu'avant, si l'on considère la négligence dont l'agriculture fait les frais.

Et M. H. Uhlmann de conclure avec la remarque: «D'autres secteurs que le nôtre sont certainement touchés; nous ne sommes pas les seuls dans le même bateau». Il clôt la séance en remerciant la section Schwytz/Uri pour l'excellente organisation de cette assemblée et le programme préparé, riche en variétés. C'est la section Neuchâtel de la l'ASETA qui invitera les délégués à leur prochaine assemblée annuelle.





## Centre de Cours de Grange-Verney, 1510 Moudon VD Tél. 021 - 905 44 21

# Programme des cours: Hiver 1991/92

Date:	Spécification:	Туре:	Jours:
1991			
10.12.91	Courant 220 - 380 V. Que peut-on faire soi-même?	E 3	1
11./12./13.12.	Soudure électrique	M 2	3
13.12.	Affûtage mèches à métaux, couteaux, ciseaux	M 9	1
17./18.12.	Initiation à l'information. Quel appareil, quelle comptabilité,		
,	quel programme choisir? Début d'utilisation	11	2
17.12.	Tronçonneuse: fonctionnement, entretien, travaux pratiques	A 8	1
18.12.	Pose de terre cuite - faïence	MES 6	1
19.12.	Alimentation en eau de la maison d'habitation et de la ferme	MES 2	1
	, illinormation on our do la maiorn d'hazitation et de la forme	WLO L	**
1992			
6. 1.	Réfection d'appartement: pose de revêtement pour parois, sol, plafond	MES 5	1
7. 1.	Adaptation des pulvérisateurs aux traitements à faible volume d'eau.	MEGG	
	Réglage, contôle avec ou sans électronique	E 2	1
8./ 9./10. 1.	Soudure autogène	M 3	3
14./15. 1.	Informatique: Utilisation d'un traitement de textes (faites votre	111 0	Ü
1 1., 10. 1.	correspondance, circulaires, PV avec un ordinateur)	12	2
13. 1.	La partie électrique des tracteurs et remorques	E 1	1
14. 1.	Soudure plastique	M 6	1
15./16./17. 1.	Soudure électrique	M 2	3
21./22. 1.	Informatique: Facturation de travaux, contrôle des débiteurs.	IVI Z	J
21./22. 1.	S'adresse aux agriculteurs, entrepreneurs de travaux agricoles	13	2
20. 1.	Isolation des bâtiments	MES 8	1
24. 1.	Revêtement de crèches au polyester et fibre de verre	M 7	1
29./30./31. 1.	Soudure autogène	M 3	3
3./ 4. 2.	Travaux de maçonnerie	MES 9	2
5. 2.	Pose de rustique d'intérieur	MES 7	1
6. 2.	Adaptation des pulvérisateurs aux traitements à faible volume d'eau.	WILO 7	
0. 2.	Réglage, contrôle avec ou sans éléctronique	E 2	1
7. 2.	Affûtage mèches à métaux, couteaux, ciseaux	M 9	i
11./25. 2.	Informatique: Utilis. d'un logiciel intégré, élaboration de petits	111 0	•
/ 201 2.	programmes, question de listes d'adr., bétail, contingent, parcelle, etc.	12	2
10. 2.	Réfection d'appartement, pose de revêtement sol, parois, plafond	MES 5	1
11. 2.	Courant 220 – 380 V. Que peut-on faire soi-même?	E3	i
12./13. 2.	Réparation et pose de freins hydrauliques	AR 16	1
14. 2.	Pose de sol en terre cuite et faïence	MES 6	i
24./25./28. 2.	Réparation machines et tracteurs	AR 3	7
+ 2./ 3. 3.	rioparation machines of tractours	AIIO	,
26./27./28. 2.	Soudure électrique	M 2	3
4./ 5./ 6. 3.	Soudure électrique 2 <sup>ème</sup> degré. Construction à l'aide de la soudure	M 8	3
11. 3.	Pose de sol en terre cuite et faïence	MES 6	1
		0 0	•

S'annoncer à l'ASETA, Centre de Cours de Grange-Verney, 1510 Moudon (Tél. 021 - 905 44 21)

Actualités TA 13 / 91

### L'öga a 30 ans!

Qui ne la connaît pas? L'öga est la seule foire suisse spécialisée d'horticulture, d'arboriculture et des cultures maraîchères. Elle se distingue des autres foires européennes, telles que Hortec, IPM ou Beliswijk, particulièrement par le fait qu'elle a vu le jour la première. Par comparaison avec ces autres expositions, lors de l'öga, toutes les branches de l'horticul-

Technique Agricole

#### **Editeur:**

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) Werner Bühler, Directeur

#### Rédaction:

Ueli Zweifel

### Service de traduction:

Franca Stalé

#### Adresse:

Case postale 53, 5223 Riniken Tél. 056 - 41 20 22 Fax 056 - 41 67 31

### Régie des annonces:

ASSA Annonces Suisse SA 2, place Bel-Air, 1002 Lausanne Tél. 021 - 20 29 31 Fax 021 - 20 09 33 ou Moosstrasse 15, 6002 Lucerne Tel. 041 - 23 12 13

## Imprimerie et expédition:

Schill & Cie SA, 6002 Lucerne

Reproduction autorisée mentionnant la source et iustificatif

Fax 041 - 23 12 33

### Paraît 15 fois par an: Prix de l'abonnement:

Suisse: Fr. 40.- par an Gratuit pour les membres ASETA Prix individuel pour l'étranger

Le numéro 14/91 paraîtra le 27 novembre 1991 Dernier jour pour les ordres d'insertion: 13 novembre 91 ture sont représentées. Une autre particularité de l'öga: on peut voir de nombreux appareils et machines en action. Quelle a été son évolution?

Le nombre des exposants a presque septuplé au cours de ces trente dernières années. En 1961, on comptait 67 exposants et 440 en 1990. Cette croissance a été légèrement freinée en 1980, année où eut lieu l'exposition nationale d'horticulture «Grün 80».

Le nombre des visiteurs a aussi augmenté rapidement. En 1961, lors de la première exposition officielle, il s'élevait à 1500. En 1966, on atteignait les 11'000 et lors de la dernière öga, on a enregistré plus de 25'000 entrées.

La surface d'exposition, mise à disposition en grande partie par l'Ecole d'horticulture d'Oeschberg, est de 12 ha environ. Cette surface est divisée en 12 secteurs et 42 branches. Là aussi, on a pu constater au fil des années un

réel agrandissement et une forte diversification.

Ces modifications continues ont également exigé quelques adaptations dans l'organisation. En 1968, pour des raisons financières et juridiques, une société a été fondée entre l'Association suisse de maîtres-horticulteurs, l'Ecole d'horticulture et la Centrale d'arboriculture. En 1989, la Centrale suisse de la culture maraîchère est venue se joindre aux autres partenaires.

### **Perspectives**

Les modifications nationales et internationales du marché sont maintenant à l'ordre du jour. A l'avenir, elles donneront certainement aussi à l'öga un aspect nouveau et intéressant.

Les préparatifs de la prochaine öga, qui aura lieu les 24 et 25 juin 92, vont bon train. De nombreuses nouveautés jointes aux expériences récoltées pendant 30 ans rendront une visite de l'öga sans aucun doute très enrichissante.

# La branche des garages au service de la protection de l'environnement

Les problèmes écologiques ne sont pas pris à la légère dans les ateliers de réparation de voitures. Ceux qui y travaillent disposent de matériel d'équipement ultramoderne destiné à épurer les eaux usées; ils contribuent ainsi à la lutte contre la pollution. L'on sait que sur quelque 1500 tonnes d'hydrocarbures (HC) provenant chaque année de la branche automobile, environ 500 tonnes sont déversés dans les stations d'épuration (STEP) et dans les eaux de surface.

En vertu d'une ordonnance fédérale de 1975, les eaux usées qui s'écoulent, lors du nettoyage de moteurs et châssis par les garagistes et carrossiers, ne doivent pas contenir plus de 20 milligrammes de HC par litre. Afin d'atteindre cette limite, on se sert généralement de systèmes d'épuration par ultrafiltration ou par fractionnement chimique d'émulsions. Il s'agit d'installations de haute technicité qui sont fournies aux garagistes par ESA, l'organisation d'achat des pro-

fessionnels de l'automobile en Suisse. Celle-ci ne se contente pas de conseiller et de vendre, mais elle tient aussi à informer correctement et à motiver le personnel chargé du fonctionnement de ces systèmes d'épuration d'eaux usées. «Il importe avant tout que l'opérateur s'astreigne à une discipline dans son travail», dit W. Häsler, chef du ser-

vice après-vente d'ESA. «C'est pourquoi nous organisons régulièrement, pour les responsables de tels systèmes, des cours décentralisés qui, d'ailleurs, sont très fréquentés.» Ces paroles d'un spécialiste prouvent que les garagistes ne sont pas étrangers aux problèmes de l'environnement

# «Une journée à la campagne» a plu au public

(cria) La 4e édition d'un rendezvous à la fois personnel et public entre un exploitant agricole, un vigneron, un arboriculteur ou un maraîcher, et les auditeurs-visiteurs à l'écoute de l'émission «Une journée à la campagne» (sur Radio suisse romande La Première) a remporté un beau succès, cet été. Quelque 3300 personnes se sont rendues sur les lieux de production, du 1er juillet au 30 août, à raison de 5 exploitations par semaine. Présentées en direct à 7.25 h, les 45 «adresse du jour» ont vu chacune, en moyenne, affluer 73 personnes venues de toute la Suisse romande, d'outre-Sarine, quelques Tessinois et des ressortissants de cinq nations (dont des Polonais) en voyage s'arrêtant ici ou là pour converser avec les producteurs et parcourir les lieux. Informer, divertir: les objectifs de cette émission réalisée en étroite collaboration avec le CRIA ont été atteints au-delà de ce que les organisateurs espéraient. effet, des liens entre habitants d'un même village et entre professionnels de la terre furent noués ou resserrés alors qu'un climat parfois tendu présidait en certains lieux aux relations humaines. Rôle socio-culturel aussi que celui de l'émission: des visiteurs reprenaient contact avec leurs origines, après des décennies d'éloignement, parfois, des auditeurs découvraient pour la première fois les conditions d'existence de familles paysannes. Enfin, «Une journée à la campagne» a permis de prendre part à une leçon de géographie hors du commun.

En progression de 27% par rapport à la précédente édition, le nombre de visiteurs enregistrés en 1991 est 8,8 fois plus élevé que celui de l'été 89.

Si les auditeurs manifestèrent une certaine prudence – l'été relativement torride l'explique – en se rendant peu nombreux dans les vignobles et surtout caves de vignerons, ils gagnèrent en masse, par contre, certaines exploitations agricoles dont une (sur Vaulruz/FR) reçut 220 personnes en un seul jour. Un maraîcher ayant totalement informatisé son domaine dénombra pour sa part 190 visiteurs.

Alors que plusieurs agriculteurs de montagne et fromagers avaient pris part aux précédentes éditions, celle de cet été se déroula en grande partie en plaine dans les cantons de Vaud (18 exploitations), Fribourg (11), Valais (7), Genève (5), le Jura (2) et Neuchâtel (1) recevant le public au-dessous de mille mètres d'altitude. Un chalet d'alpage (Vallée de Joux) figurait sur la liste (dont nous avons réalisé un reportage dans le dernier numéro de TA. Réd.).

#### Des échos

Pour certains auditeurs, «sans cette émission, nous n'aurions jamais osé aller dans une ferme!» D'autres: «d'avoir vu les machines en action, on sait enfin à quoi elles servent, mais quel coût pour un seul paysan; ne devrait-il pas s'associer avec des collègues?» L'Europe, la politique agricole, d'innombrables «Comment cela se passe avec ... » (les semences, la génétique, les mauvaises herbes, les personnes âgées à la campagne, le contrôle des produits alimentaires, les engrais, les dents des porcs et la queue des vaches, etc.) s'ajoutant aux questions et propos.

A noter, fréquemment, un étonnement marqué quant à l'écart entre les prix à la production et ceux pratiqués par le commerce en alimentation. D'où, à maintes reprises, le souhait exprimé par les visiteurs de voir se développer en Suisse la vente directe à la ferme, y compris en ce qui concerne la viande.

Plus fidèles que précédemment à l'écoute de l'émission diffusée à 7.25 h, des auditeurs se rendirent en plusieurs lieux au fil des semaines. De leur côté, les exploitants suivirent régulièrement les rendez-vous quotidiens, manifestant leur intérêt pour des relations villes-campagnes fort concrètes.